

---

---

## À PROPOS DE LA DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS THERMAUX : ÉVALUATION ET PERSPECTIVE À PARTIR DE DEUX NOUVELLES ENQUÊTES

---

---

---

**A. GARCIA\***, **J. ESCHERMANN\*\***, **C. HÉRISSON\*\*\***

---

### **Introduction**

Depuis plusieurs années l'évolution de la démographie des médecins thermaux est une préoccupation majeure. En effet, le thermalisme français est par essence médicalisé et donc la présence d'un encadrement médical est absolument essentiel à sa pérennisation. Or l'on constate d'année en année un vieillissement du corps médical, et par ailleurs un certain manque d'intérêt pour les plus jeunes générations vis-à-vis d'un exercice en milieu thermal.

Au niveau universitaire, le nombre de praticiens inscrits à la capacité d'Hydrologie et de climatologie médicales avait très significativement diminué d'année en année, et c'est la raison pour laquelle a été proposé dès 2015, en complément de la capacité, un nouveau diplôme à savoir le DIU de Pratique médicale en station thermale.

Ce diplôme visait essentiellement à permettre une formation à l'exercice en milieu thermal pour les internes dès le deuxième cycle validé, mais aussi pour les médecins effectuant des remplacements en milieu thermal, ceux n'exerçant le thermalisme que de façon très partielle, et enfin pour ceux envisageant une reconversion tardive vers le monde thermal.

Dans ce contexte, il nous est apparu important de mettre en place de nouvelles enquêtes visant à mieux apprécier la démographie médicale thermale et son évolution.

Un premier travail a été réalisé à partir de 2016, puis une enquête complémentaire a été pratiquée en 2019.

---

\* Medecin conseil CTS - Ancien directeur ARH Aquitaine

\*\* Medecin thermal 66-Molitg-les-Bains

\*\*\*Responsable enseignement Thermalisme-Université de Montpellier.

Nous présentons ici les résultats de ces études.

## 1) L'enquête de 2016 (A. Garcia)

### Méthodologie

Enquête réalisée sous la forme d'un questionnaire, visant à évaluer le profil du médecin thermal (âge, sexe, ancienneté d'exercice, mais aussi date envisagée de cessation d'activité). Sont aussi pris en compte les données concernant l'activité antérieure à l'exercice en milieu thermal, sa formation et ses diplômes, ainsi que sa participation à diverses actions autour du milieu thermal.

### Résultats

Ces résultats sont basés sur 153 répondants émanant de 50 stations thermales.

- On retrouve 95 hommes (62 %) et 58 femmes (38 %)

Avec un âge moyen pour les femmes de 56 ans et 6 mois et pour les hommes 59 ans et 5 mois, soit un âge moyen pour l'ensemble de la population de 58 ans et 4 mois (soit 7 ans de plus que l'âge moyen des médecins en activité en France).

Le nombre de médecins thermaux par tranche d'âge montre une très nette prédominance de la tranche 51 à 64 ans, soit 91 médecins (60 %), alors que l'on n'en retrouve que 25 dans la tranche des moins de 50 ans (16 %), et que l'on en trouve encore 37 (24 %) dans la tranche au-delà de 65 ans.

- Du point de vue de la cessation d'activité : l'âge projeté pour le départ à la retraite est de 67 ans pour les femmes et 67 ans et 6 mois pour les hommes.

Rapporté à la population étudiée, cela représente un tiers de départ à la retraite dans les trois ans et la moitié (48 %) dans les 5 ans.

- L'analyse des qualifications professionnelles montre que trois quarts des praticiens soit 115 sur 153 sont médecins généralistes. Il y a par ailleurs 10 % de rhumatologues, 6,5 % d'ORL, les autres spécialités n'étant que très peu représentées.
- Du point de vue de la formation en médecine thermique : 69 % sont titulaires de la capacité d'Hydrologie et de climatologie médicales.

Un praticien sur deux déclare avoir fait une ou plusieurs formations complémentaires : les 5 domaines les plus souvent cités sont : homéopathie, médecine du sport, acupuncture, ostéopathie, nutrition et micronutrition.

- Exercice médical avant la médecine thermique :

64 soit 42 % se sont installés d'emblée après leurs études initiales.

89 soit 58 % exerçaient une activité médicale antérieure à leur installation en médecine thermique.

Il s'agissait pour 84 % d'entre eux d'une activité libérale.

La durée moyenne d'activité avant l'exercice en milieu thermal est de 8 ans et 4 mois, mais en fait très variable pouvant aller de 6 mois à 50 ans.

L'analyse de la part de l'activité thermique dans l'activité globale des praticiens montre que pour plus de 60 % d'entre eux l'exercice thermal représente plus de 50 % de leur activité. Un quart des médecins thermaux (27 %) ont une activité thermique exclusive.

- Dans le cadre de leur exercice : un tiers réalisent des pratiques médicales complémentaires (PMC) essentiellement des soins à visée ORL, plus rarement des douches filiformes ou des injections sous cutanées de gaz thermal.
- Enfin 69 praticiens soit 45 % participent à diverses activités autour de l'exercice en milieu thermal : démarche d'éducation thérapeutique du patient, cures spécifiques pour 31 % d'entre eux, collaboration à des travaux de recherche pour 26 % d'entre eux, participation à la formation des agents thermaux 22 % d'entre eux.

### Synthèse et conclusions de cette enquête

Il est intéressant de rapporter nos résultats au nombre global de médecins thermaux exerçant une activité supérieure à 70/100 curistes par an soit autour de 600 médecins.

48 % partant à la retraite dans les 5 ans cela représente environ 275 praticiens.

Si on tient compte de l'évolution de l'activité thermale et surtout du fort taux de renouvellement des médecins thermaux constaté ces dernières années, le nombre de médecins à former et à recruter est plutôt de 55 à 70 par an pour chacune des 5 prochaines années.

## 2) L'enquête de 2019 (J. Eschermann)

### Méthodologie

Recueil des données à travers un nouveau questionnaire envoyé en ligne par courriel à 232 praticiens thermaux.

L'analyse des données concerne 60 réponses soit un taux de réponse de 25 %, provenant de praticiens issus de 32 stations thermales.

### Principaux résultats

- La moyenne d'âge est de 59 ans et 6 mois, avec une médiane à 61 ans et des âges extrêmes de 32 à 84 ans.

On retrouve 57 % d'hommes, et 43 % de femmes.

L'âge moyen des hommes est de 61 ans et 9 mois avec une médiane à 62 ans, et des âges extrêmes de 33 ans à 84 ans.

- L'âge moyen des femmes est de 56 ans et 6 mois avec une médiane à 59 ans et 6 mois, et des âges extrêmes de 32 à 74 ans.

Les tranches d'âge les plus nombreuses sont de 50 à 59 ans et 60 à 69 ans.

- Le nombre d'années d'exercice médical avant l'exercice en milieu thermal est en moyenne de 5 ans et 5 mois. La majorité des médecins s'est installée d'emblée en médecine thermale, mais avec de grandes variations puisque certains praticiens se reconvertisent vers le thermalisme après 30 ans d'activité médicale.

- Du point de vue fin d'activité envisagée : 59,3 % des praticiens envisagent de cesser leur activité dans les 5 ans, et les trois quarts d'entre eux soit 74,6 % dans les 10 ans.

La moyenne du nombre d'années restant à travailler est de 5 ans et 6 mois avec une médiane de 5 ans.

## 3) Synthèse et Conclusions

Ces deux études ne font que confirmer le vieillissement du corps médical thermal et l'ab-

solue nécessité d'assumer son renouvellement.

Il est intéressant de comparer les données de ces deux études avec celle d'une étude antérieure menée en 2009 sous l'égide du Syndicat national des médecins thermaux.

Du point de vue de l'âge et du sexe des médecins thermaux, on constate un vieillissement avec une moyenne qui passe de 55 ans et 8 mois en 2009 à 59 ans et 6 mois en 2016/2019. On notera une tendance à la féminisation du corps médical thermal, à savoir 30 % en 2009, 39 % en 2016 et 43 % dans l'étude effectuée en 2019, avec une diminution de la médiane d'âge en faveur des femmes : 59 ans et 5 mois *versus* 60 ans et 5 mois dans l'étude de 2016, ceci traduisant une féminisation du corps médical thermal dans les tranches d'âge les plus jeunes.

Les deux études présentées confirment donc le besoin majeur en médecins formés à l'exercice en milieu thermal si l'on veut pérenniser un thermalisme médicalisé de qualité.

Les trois quarts des médecins thermaux envisagent de cesser leur activité dans les 10 ans.

Le challenge à relever est donc immense ; les solutions sont multiples.

Certaines relèvent d'une offre universitaire. La mise en place depuis quelques années du DIU de Pratique médicale en station thermale en complément de la capacité nationale d'Hydrologie et de climatologie médicales a permis de redynamiser l'offre de formation, permettant de diplômé en moyenne une cinquantaine de praticiens par an.

Il est essentiel aussi de faire découvrir la médecine thermale à l'ensemble des médecins en formation ; les médecins thermaux ont dans cette optique un rôle essentiel : ils doivent aussi s'impliquer dans l'enseignement et la formation, par exemple en tant que maîtres de stage universitaire pour les étudiants du deuxième cycle.

Les deux enquêtes présentées ici témoignent de l'effort d'information et de formation autour de la médecine thermale qu'il sera nécessaire de développer dans les années à venir.

## Références

- Eschermann Julien : Démographie comparative et qualité de vie des médecins thermaux en France. Mémoire présenté en vue de l'obtention de la capacité d'Hydrologie et de climatologie médicales, Montpellier septembre 2020.
- Garcia Alain : Démographie des médecins thermaux : résultats préliminaires tirés de 102 répondant. Mémoire présenté en vue de l'obtention de la capacité d'Hydrologie et de climatologie médicales, Montpellier septembre 2016.
- Palmer Michel : Résultats de l'enquête 2009 sur la pratique et les objectifs des médecins thermaux. *PressTherm Climat* 2009,146:317-320.